

MAIRIE DE LE RETAIL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **DU MERCREDI 2 NOVEMBRE 2022**

Réunis sous la présidence de Madame Véronique GILBERT, le Maire, salle des Associations.

Présents: Mesdames Henriette BEAUDET, Marie-Noëlle BEAUDET, Carine BERNARD, Claudette CHARRIER, Véronique GILBERT
Messieurs Charles BARRIBAUD, Sébastien BERGUER, Damien DAVIGNON, Jean-Pascal GUIOT, Rémy Neau, Arnaud POIRAULT

Date de la convocation : 26 octobre 2022

Ordre du jour :

- transport scolaire école primaire
- rapport d'activités communautaires – année 2021
- désignation- correspondant incendie et secours
- convention de mise à disposition Le Moulin du Bois
- bilan de la réalisation du Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie
- cérémonie du 11 novembre – vœux du maire
- Questions diverses

Madame Véronique GILBERT a ouvert la séance à 20H30 et propose comme secrétaire de séance Sébastien BERGUER.

Approbation Procès-Verbal :

Madame Véronique GILBERT demande si le procès-verbal de la séance du 6 octobre 2022 soulève des observations.

Aucune objection n'étant émise, elle propose de passer à son adoption.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

• TRANSPORT SCOLAIRE ECOLE PRIMAIRE SECONDIGNY

Délibération : 049-02-11-2022

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** de reconduire l'aide apportée aux familles dont les enfants empruntent le transport scolaire pour se rendre en primaire
- **VERSEMENT** d'une participation financière de 20€/enfant après avoir fourni un relevé d'identité bancaire

Sept familles sont concernées :

- Berguer : 1 enfant
- Bertaux : 1 enfant
- Daghari : 1 enfant
- Ortolano : 1 enfant
- Poirault : 1 enfant
- Proutière : 1 enfant
- Serban : 1 enfant

Voix : 11 « Pour »

• RAPPORT D'ACTIVITES COMMUNAUTAIRES ANNEE 2021

Délibération : 050-02-11-2022

Lors de l'envoi de la convocation dressant l'ordre du jour de la séance, le rapport d'activités communautaires a été adressé à chaque membre du conseil municipal. Ce dernier présente les activités et les projets récents de la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine, ainsi que les principales perspectives.

Un commentaire est donné par Madame le Maire.

Le Conseil Municipal :

- **PREND ACTE** du rapport d'activités communautaires, année 2021, de la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine

Voix : 11 « Pour »

• **DESIGNATION – CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS**

Délibération : 051-02-11-2022

La Préfecture, service Défense Protection Civile, demande la désignation d'un « correspondant incendie et secours ». Ce dernier doit être désigné par le maire, parmi les adjoints ou les conseillers municipaux. Monsieur Sébastien Berguer, 2^{ème} adjoint, est désigné pour assurer cette fonction.

Voix : 11 « Pour »

• **CONVENTION DE MISE A DISPOSITION LE MOULIN DU BOIS**

La convention établit pour une durée de 3 ans arrive à son terme le 11 décembre 2022. L'adjoint technique n'est pas intervenu sur le site depuis 2 ans (travaux de nettoyage du terrain). Le chemin pour y accéder présente un effondrement de la chaussée et des branches sont gênantes pour le tracteur. Monsieur et Madame Génot, propriétaire du Moulin du Bois, sont conscients du problème, ils ont sollicité les services de l'ONF pour pallier à ces problèmes. Cette partie fait partie de Natura 2000, par conséquent préservée. Madame le Maire se propose de contacter l'ONF et de voir avec le service patrimoine de la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine.

A revoir lors d'un prochain conseil.

• **BILAN DE LA REALISATION DU SCHEMA COMMUNAL DE DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE**

Le Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie a pour but de proposer des solutions afin de tendre vers un objectif de 100% de couverture incendie sur la commune. Madame le Maire présente et commente à l'assemblée, le tableau des préconisations ainsi que l'estimatif des travaux pour un montant de 87 500€.

Cette dernière doit rencontrer Monsieur Chiron, SDIS79, le lundi 7 novembre car des interrogations subsistent.

• **CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE – VŒUX DU MAIRE :**

Cérémonie du 11 novembre: la traditionnelle cérémonie du 11 novembre aura lieu le vendredi : vin d'honneur salle des Associations. Cette année la gerbe est confectionnée par Marie-Noëlle.

Programme : 11h30 RDV à la mairie, allocution et dépôt de gerbe suivi d'un vin d'honneur, salle des Associations. Comme les précédentes années, Damien Davignon et Arnaud Poirault s'occupent de la boisson et Henriette des biscuits apéritif.

Le repas des Aînés aura lieu salle des Associations.

Vœux du Maire: la date retenue est le samedi 21 janvier 2023, 16h salle d'activités.

• **QUESTIONS DIVERSES :**

ADM (Association Des Maires) motion :

Lecture de la motion pour l'adoption « de mesures nécessaires à la survie des Collectivités Locales » est faite à l'assemblée. Madame le Maire invite les membres à s'exprimer. Dix voix « Pour » Une « Contre ».

Bulletin Municipal :

Bulletin identique à l'année précédente. Sébastien Berguer en assurera la mise en page, assisté de Carine Bernard et de Madame le Maire. Chaque association sera sollicitée pour remettre un article.

Illuminations de Noël :

Location de la nacelle auprès de VLOK pour la pose des illuminations le lundi 12 décembre et dépose le jeudi 5 janvier.

Téléthon 2022 :

Les communes porteuses du Téléthon 2022 sont Allonne - Azay S/Thouet. Ramassage de la ferraille semaine 46. L'adjoint technique sera mis à disposition le lundi 14 novembre.

Animation culturelle de Châtillon S/Thouet :

Madame Henriette Beaudet a rencontré le mardi 25 octobre Madame Goupil qui participe aux animations du centre socio culturel de Châtillon S/Thouet. Une visite du centre-bourg est programmée le 10 novembre, de 10h à 12h, pour se terminer par la visite du Logis de la Forêt où seront servis jus de pommes, jus de fruits et brioches. Cette visite a pour but de faire connaître le patrimoine des communes de la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine.

Marché fermier :

Exposition artisanale et marché fermier le dimanche 13 novembre au Logis de la Forêt, organisés par Monsieur Barateau, menuisier à Allonne. Possibilité de se restaurer sur place.

Impasse de la venelle Fleurie :

Suite aux conflits de voisinage, le service juridique de l'Association des Maires de France a été sollicité. Après divers échanges entre le service juridique et les documents apportés par l'un des plaignants, aucun élément ne justifie que cette voie soit condamnée au passage d'un véhicule. En attente d'un arrêté d'alignement individuel de la part d'un des plaignants.

Recensement 2023 :

Réunion dédiée au coordonnateur communal, le jeudi 24 novembre 2022 à Largeasse. La commune percevra une dotation forfaitaire de recensement pour un montant de 563€.

Ecole primaire la Charmille :

Madame Isabelle Bernard, ATSEM auprès de l'école de la Charmille, demande si les jeux ayant appartenus à l'école de Le Retail, entreposés dans la maison à Madeleine, ne peuvent pas être donnés à l'école de la Charmille. Un avis favorable est donné à sa requête.

Transport solidaire :

Une administrée a demandé à se rendre à Secondigny pour bénéficier d'une aide alimentaire. Madame Henriette Beaudet se propose de la conduire. Jeudi 3 novembre, Activ'Séniors est présent sur le Retail. La personne qui anime l'atelier doit se rendre en mairie pour remettre les formulaires pour le transport solidaire.

Eclairage intérieur/extérieur au Logis de la Forêt :

Monsieur Rémy Neau a été chargé de demander des devis pour le changement de l'éclairage en LED. En présence d'un devis d'un montant de 5 000€ HT, en attente d'un second. Ce dossier sera, de nouveau, étudié lorsqu'il sera en possession de tous les éléments et informations complémentaires.

Baies vitrées du Logis-de la salle d'activités et de l'hébergement :

Logis : deux entreprises ont été sollicitées pour un devis

Salle d'activités/Hébergement : l'entreprise qui a effectué les travaux sur les baies vitrées va venir sur site pour faire un état des lieux des huisseries (problème sur le châssis).

Plantations d'arbres/partie herbée du Logis de la Forêt :

Monsieur Rémy Neau demande si des arbres peuvent être plantés sur la partie herbée du Logis afin de faire des espaces ombragés. Une réflexion doit être menée sur les espèces et leur emplacement.

Prochaine réunion de conseil : mercredi 9 novembre, 18h30 salle des Associations

L'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal étant épuisé, Madame Véronique GILBERT lève la séance à vingt-trois heures.

Le Président

le Secrétaire

Véronique GILBERT

Sébastien BERGUER

Les Membres

Charles BARRIBAUD

Henriette BEAUDET

Marie-Noëlle BEAUDET

Carine BERNARD

Claudette CHARRIER

Damien DAVIGNON

Jean-Pascal GUIOT

Rémy NEAU

Arnaud POIRAULT